



→ Communiqué de presse

Brest, jeudi 9 avril 2009

Modernisation du Port de commerce de Brest

Jean-Yves Le Drian propose des orientations pour l'aménagement du polder

Alors qu'en 2010 le polder sera aménageable, le président du Conseil régional a souhaité faire le point, le jeudi 9 avril, sur les différents projets d'investissement et de développement envisagés sur les principales zones du premier port de réparation navale français.

Développement du site en superstructures, achèvement des travaux de la forme de radoub n°1 et différents projets : aménagement des 40 hectares disponibles du polder, études des dragages du port pour un accueil optimal des navires, « autoroute de la mer » ; la Région s'engage aux côtés de ses partenaires, brestoïses et finistériens, pour le déploiement des activités portuaires et navales.



EN COURS D'AMENAGEMENT

Le développement du site portuaire régional continue

Depuis janvier 2009 -et ce jusqu'en 2018- la CCI de Brest a été retenue par la Région dans le cadre de l'appel d'offres de la délégation de service public avec un projet de développement du port en superstructures :

- entretien, modernisation et augmentation de compétitivité des magasins, des tapis de déchargement, des grues, ...
- fin 2009, réalisation d'un appontement sablier devant le polder.

Coupler les terminaux à une « autoroute de la mer » pour désengorger les routes

Éléments centraux du développement du port de Brest, le terminal vrac agroalimentaire (importation de soja pour l'alimentation animale) et le terminal multimodal (plateforme de traitement logistique des conteneurs avec 3 lignes régulières : viande congelée, feeders) permettent une circulation des marchandises optimum.

Dans l'idée de coupler différents modes de transports, la Région réaffirme son intention de mettre en place une « autoroute de la mer » et entend œuvrer pour la création de voies maritimes pour désengorger les routes.

Les travaux d'extension de la forme de radoub n°1 s'achèvent

En matière de réparation navale, la Région et ses partenaires ont investi 20 millions d'euros dans les travaux d'extension de la forme de radoub n°1 (FR1), datant de 1912 et devenue obsolète. Trois ans après le début du chantier, équipements, grues, réseaux de centrage, ont été modernisés pour une remise en exploitation en juin 2009.

Désormais la FR1 pourra accueillir de plus grands navires et désengorger les deux autres formes. 800 emplois sont concernés par la réparation navale sur le site de Brest. Il s'agit là de conserver cette place de leadership en France.

Contacts : Odile Bruley ☎ 02 99 27 13 55 - Marianne REI - 02 99 27 96 96

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 34711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr



LES PROJETS

La stabilisation du polder pour optimiser les 40 ha de terrain aménageables

Dans un esprit de concertation, la Région entend accélérer l'aménagement du polder dont elle est devenue propriétaire. Une étude d'aménagement va être lancée par le SMBI (Syndicat mixte Brest Iroise), concessionnaire de la zone. Sachant que le périmètre Seveso n'existera plus en 2010, il est opportun de déterminer un schéma d'aménagement pour les 40 ha disponibles et aménageables.

Pour résumer les investissements envisagés par le SMBI :

Une première tranche de 15 ha estimée à 12 M€,

Une seconde tranche estimée à 15 M€.

Six M€ de la première tranche seront d'ores et déjà engagés fin 2009 pour une fin des travaux début 2011.

Un dragage du port nécessaire pour acheminer de plus gros navires

Le port de Brest dispose de zones draguées pour l'accès permanent aux postes commerciaux et à la réparation navale. A cause de l'envasement et de la taille grandissante des bateaux, un travail de dragage semblerait nécessaire pour adapter le port aux exigences de développement à l'horizon 2015, les travaux sont estimés à 15 M€ auxquels il conviendra d'ajouter 15 M€ pour la réalisation d'un nouveau quai. Une première phase d'étude préalable a été engagée à hauteur de 240 000€ pour la Région.

En partenariat avec les acteurs brestois et finistérien

« L'ensemble de ces aménagements se fait en lien étroit avec les partenaires locaux afin que les travaux avancent le plus rapidement possible », a déclaré le Président du Conseil régional, en présence de Jacques Kuhn, président de la CCI de Brest, François Cuillandre, président de Brest Métropole Océane.

A terme, l'objectif est de bâtir, en Bretagne, « une stratégie portuaire cohérente et complémentaire qui s'appuie sur les trois grands ports de commerce Brest, Lorient et Saint-Malo, en cohérence avec Roscoff et Le Légué ».

